



Signature électronique - certificat immatriculation véhicule

Par **MikaelG**, le **02/11/2016** à **16:32**

Bonjour, rnrnTravaillant dans le secteur automobile, j'aimerais savoir si la législation/réglementation va évoluer en faveur du développement de la signature électronique dans les préfectures pour les certificats d'immatriculation des véhicules/cartes grises. rnrnJ'ai contacté une dizaine de préfectures qui m'ont toutes répondu que la signature électronique n'était pas utilisée pour le moment mais j'aimerais savoir si cela va évoluer dans les prochains mois. rnrnMerci, rnrnbien cordialement,